L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur d'Eglise

Sur la rue Liberté, entre Toledano et l'avenue de la Louisiane

(Ilet rue St David)

Oscar A. Schneidau Srvs Smith Chapel African Methodist Episcopal Church of New Orleans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97 673—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 décembre 1911 à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y sont appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé et étant dans le Sixième (6me) District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 554 borné par les rues Liberté (anciennement St André) St David, Toledano et l'avenue de la Louisiane; edit terrain est désigné par le No quinze (15) et mesure trente deux (32) pieds de façade rue Liberté (anciennement St André), sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Charles Schneidau, avocat pour le demandeur

24 nov—24—déc 1 8 15 21 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District.

Formant le coin des rues General Ogden et Hickory, (Ilet Eagle et Cohn).

Bâtisses consistant en 4 maisons doubles.

Portant les Nos municipaux 8825 et 8827, 8829 et 8831, 8833 et 8835, 8837 et 8839 rue Hickory

Crescent City Building and Homestead Association vs Mme Harriet Threlkill, veuve de James Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 98 628 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 décembre 1911, à midi, le propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 237, borné par les rues Hickory (autrefois Septième), Eagle (autrefois Mary), Général Ogden (autrefois Jackson) et Cohn, lesquels lots sont désignés par les Nos 20, 21 et 22, et mesurent d'après le devis annexé à la vente par E. N. Fortier, à Cye Bell, passé pardevant E Commagere, ancien notaire, le 30 mai 1872, chacun trente pieds de face à la rue General Ogden, (autrefois Jackson) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant le coin des rues General Ogden, (autrefois Jackson) et Hickory (autrefois Septième).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carl C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse

25 nov—déc 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété-Résidence de valeur et attrayante du Sixième District.

Portant le No municipal 328 rue Audubon formant l'encoignure de la rue Général Hood dans l'Ilet borné par les rues Broadway et Wall.

Alfred E. Billings vs Succession de Richard N. Cobb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 97.292 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 janvier 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Broadway, Olivier (maintenant Audubon), et Wall, mesurant soixante pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur et façade à la rue General Hood de cent vingt pieds et formant la portion de devant faisant face à la rue General Hood, des lots désignés par les Nos Six, sept, huit et neuf, sur un plan de B. Buisson, daté du 15 avril 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John E. Fleury avocat pour le demandeur.

28 déc—8 10 15 22 29—janv 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Rue Deuxième, entre les rues Prieur et Johnson (Ilet rue Troisième).

Emanuel L. Weil vs John H. Herman Jr et Joseph F. Hermán.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 98,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 436, borné par les rues Deuxième, Troisième, Prieur et Johnson, désigné sur un devis annexé à un acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 22 avril 1908, comme lots Numéros trois, quatre et huit. Les lots Nos 3 et 4 sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Deuxième sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 8 mesure trente et un pieds de face à la rue Deuxième sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

15 déc—15 22 29—janv 5 12 18

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans Louisiane

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 2417 avenue Claiborne, entre les rues Premiere et Deuxieme.

John J. Zoellinger vs Edward McBride.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 98 912—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 25 janvier 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé gisant et étant le Quatrième District de la Nouvelle Orléans dans le carré borné par l'avenue Claiborne et les rues Première Seconde et Derbigny, lequel carré est maintenant désigné par le No 411, mais était désigné par le No 4 sur un plan de Louis H. Pilié voyer de la ville, daté du 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville etlequel terrain ici transféré) est désigné par le No 5 sur le dit plan, il commence à une distance de quatre vingt-quatorze pieds, six pouces du coin de l'avenue Claiborne et de la rue Seconde, et mesure trente deux (32) pieds de façade sur l'avenue Claiborne sur cent vingt-quatre (124) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

J. J. McLoughlin, avocat pour le demandeur.

22 déc—22 29—janv 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Portant le Numéro municipal 2024 rue Nord Villeré, entre les rues Français et Touro.

Banque d'Orléans vs Henry Wolfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,709—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (portant le numéro municipal 2024 rue N Villeré) et tous les droits, voies, servitudes, privilèges prescriptions et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 510 (autrefois Ilet No 21) borné par les rues Villeré (autrefois Grod) Urquhart, Français et Touro (autrefois Union). Ledit lot ou portion de terre est désigné par la lettre B, sur un plan et certificat de voyer annexés à un acte de vente de la veuve Jacob Johnson à Mme Bertha LeFebvre passé pardevant George Montgomery, notaire, le 14 mars 1908, lequel plan est signé par D. H. Seghers et fils, voyers, le 10 mars 1908; ledit lot ou portion de terre mesure d'après ledit plan, trente-quatre pieds, cinq pouces de face à la rue Villeré, commençant à une distance de quatre vingt-sept pieds, cinq pouces et et cinq lignes du coin de la rue des Français, trente-quatre pieds, cinq pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de trente deux pieds entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Frank N Butler, avocat de la demanderesse

1er déc—1 8 15 22 29—jan 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,189—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Manion, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart avocats.

28 déc—28—jan 1 6

Succession de Gerard Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,477—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Leigh Howard, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Alfred E. Billings, avocat.

28 déc—1f

Succession de Mme Lizzie Baptiste, épouse de John L. Burrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,101—Division A — Attendu que Mme Hattie Hunter, épouse de Paul Baptiste, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Lizzie Baptiste, épouse de John L. Burrell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat.

28déc—28—jan - 1 6f

Succession de Jules A. Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,816—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank A. Monroe et James McConnell, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

22 déc—22 29—jan 5

Succession de Jno A. Trotet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 97,394. — Division D.—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jno A. Trotet décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

22 déc—22 29 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée

Formant l'encoignure de l'avenue Fillmore et la rue Wiltz.

(Dans l'Ilet Rues Milne et Twiggs, d'après la mappe de la propriété de la New Orleans Land Co.

New Orleans Land Co vs W. M Mayer et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 98 216—En vertu d'un writ de Sequestre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 28 décembre 1911 à midi, propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré désigné par le No 166 sur la mappe de la Compagnie de Terres de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Fillmore et les rues Twiggs, Wiltz et Milne, ladite portion de terre étant composée de la moitié ouest des terrains No 1, 2, 3 et 4 sur ledit plan et mesure soixante pieds de façade avenue Fillmore sur une profondeur le long de la rue Wiltz pel de cent pieds entre lignes parallèles.

Ainsi tous les chandeliers et branches qui se trouvent dans la bâtisse en question y sont attachés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour la demanderesse

24 nov—24—déc 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SHERIF

D'une Vaste Propriété de Valeur et Améliorée du Deuxième District,

Formant le coin de l'Avenue City Park et la rue Alexander et les rues Dumaine et Alexander

(ILET: RUE NORD HENNESSEY),

consistant d'une bâtisse en briques à deux étages (avec grand hangar),

Portant le No Municipal 902 rue Alexander et No 902 Avenue City Park et un cottage simple portant le No Municipal 924 Avenue City Park,

(en face du vieux City Park dans un splendide et désirable voisinage où les propriétés de valeur augmentent constamment.

Edward P. Comain vs Joseph Chetta.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,836—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 25 de l'Ilet No 669, borné par les rues Général Taylor Milan, Sud Claiborne et Willow, mesurant trente pieds de face à la rue Sud Claiborne sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.

15 déc—15 16 22 29 — janv 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4114 rue Sud Claiborne, entre les rues Général Taylor et Milan

Succession de G. H. Gail vs Austin J. Young.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 98,320 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 25 de l'Ilet No 669, borné par les rues Général Taylor Milan, Sud Claiborne et Willow, mesurant trente pieds de face à la rue Sud Claiborne sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour la demanderesse

9 déc—9 15 22 29—jan 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 535 avenue Peters, entre les rues Annonciation et Tchoupitoulas.

Third District Building Association vs Andrew McQuillen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,704—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 4 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Peters, les rues Louisiane, Annonciation et Tchoupitoulas, désignés comme lots Nos neuf et dix de l'Ilet No 7 sur un plan, par W. H. Williams voyer, déposé avec le consentement de la ville de Jefferson daté du 12 mai 1851, maintenant en la possession de J. W. Bach et d'après lequel ledit s lots mesurent chacun trente pieds un pouce et quatre lignes de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Zengel Thomas Sutton & Lemle, avocats pour la demanderesse

2 déc—2 9 15 22 29—jan 3 4

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W A. Kernaghan encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—VENDREDI, le 29 décembre 1911, à 11 heures A M, sera vendu à enchère publique en vertu d'un ordre daté du 4 décembre 1911, de l'Hon T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire de Barbara Abria veuve de William Muir No 95 750 sur les lieux dans le fond du No 4-34 rue Conti:—

Un lot de meubles de maison consistant de lits, linge de table vêtements et chaises, etc., aussi un wagon à ressorts, harnais, deux chars, roues à bascule un lot de tuyaux pour jardin, bois de charpente vaches et veau, volailles et oies, le tout d'après l'inventaire enregistré dans la susdite succession.

Conditions—Comptant—frais en sus. L'vraison immédiate.

17 déc—17 24 28 29

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de Choix pour Hôtel sur l'avenue Louisiana, entre les rues Magnolia et Sud Robertson, borné par la rue Delachaise

Succession de Frank O'Rourke.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B No 97 969.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau 809 rue Perdido, JEUDI, le 4 janvier 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 21 novembre 1911 signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Magnolia, Sud Robertson et Delachaise, désigné comme lot No 3 de l'Ilet No 630, sur un plan de L. E. Pilié, voyer, déposé en l'étude de N. B. Trist, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Francis O'Rourke de Chas T. Fletcher, le 29 octobre 1904, par acte pardevant James Simeon, notaire en exercice dans le livre des transferts 202 folio 118.

Conditions—Une moitié en plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt par an et garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et les frais de tous certificats nécessaires pour le transfert à des titres, lequel sera par acte pardevant A. J. Peet, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur de Propriétés Foncières, 809 rue Perdido.

Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.

3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Catharine Friedrich, Veuve du Docteur Louis Nagel.

No 98,196—Cour Civile de District, div D. Magnifique résidence simple à deux étages et moderne. No 4539 rue du Canal.

Encoignure de la rue Olympia.

LOCATION DE CHOIX.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 16 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Olympia, Murat et Iberville, ledit lot formant le coin des rues Canal et Olympia et mesurant 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur et façade à la rue Olympia, de cent vingt pieds.

Ladite propriété est connue par le numéro municipal 4539 rue du Canal et comprend une résidence simple à deux étages, ayant grande galerie sur le devant et en arrière, vestibule de réception salon, salle à manger, cuisine, office, 4 chambres, chambre à bain, gaz, électricité, commodités d'eau et d'égout ainsi et entières de toile métallique.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a devant être représentée par billets de l'acquéreur pour montants égaux, payables respectivement en un et deux ans après date, et stipulant de porter intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1912 au-delà du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant H. L. Lemle, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

MM. Buck, Walshe & Buck, avocats.

14 déc—14 17 24 31—jan 7 14 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Martha Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 96,961 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P Cordill, administrateur et curateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

23 déc—23 2—jan 1

Succession de Karl E. Kuby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 99 032—Division E — Attendu que Mme Louise D. Kuby veuve de Karl E. Kuby, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Karl E. Kuby décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

23 déc—23 26 31

Succession de Mme Catherine Boehler, épouse de Christian A. Brunnert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,073 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par J. J Egloff, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. F. Brown, avocat.

23déc—23 27—jan 1